

CERCLE GÉNÉALOGIQUE D'ALSACE

41 rue Schweighaeuser, F-67000 STRASBOURG

☎ : 03.67.07.03.70 - <http://www.alsace-genealogie.com> - cga@alsace-genealogie.com

Le Cercle généalogique d'Alsace a été fondé en 1967 pour servir d'organe de liaison entre les généalogistes qui effectuent des recherches sur des familles de la province (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Territoire de Belfort) et leur permettre de s'entraider. Il est membre de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace.

Il a pour activités principales :

1. un bulletin trimestriel (en fin de trimestre) qui comprend des articles de fond, des généalogies descendantes et ascendantes, la publication de sources, la bibliographie et des informations, un service d'entraide (questions, réponses, annonces) avec index triennal ;
2. la publication et la diffusion d'ouvrages généalogiques dont la liste est périodiquement insérée dans le Bulletin ;

3. la tenue de fichiers familiaux et le site www.alsace-genealogie.com ;
4. une bibliothèque de prêt ;
5. un congrès biennal et des réunions mensuelles dans les sections locales ;
6. une liste de diffusion Internet CG Alsace accessible aux seuls adhérents-abonnés, complément indispensable au service d'entraide du Bulletin.

Joindre un timbre ou un coupon international à toute lettre demandant une réponse. Il n'est pas accusé réception des adhésions.

Trois possibilités vous sont offertes (en choisir une et une seule d'entre elles) :	
1) adhésion et abonnement au Bulletin, seule formule permettant l'inscription à la liste de diffusion CG Alsace	
2) abonnement simple au Bulletin (sans les avantages offerts aux membres, destiné en priorité aux associations, services d'archives...)	
3) adhésion seule (sans abonnement au Bulletin), ne permettant pas l'inscription à la liste de diffusion Internet CG Alsace	
Cochez la case de votre choix :	
1) Tarifs d'adhésion et d'abonnement 2010 au CGA :	
<input type="checkbox"/> pour la France métropolitaine	30 €
<input type="checkbox"/> pour la France couple :	45 €
<input type="checkbox"/> pour les DOM/TOM	37 € (par avion)
<input type="checkbox"/> pour l'Europe	35 €
<input type="checkbox"/> pour le reste du monde	38 €
2) Tarifs d'abonnement simple 2010 (non adhérent au CGA) :	
<input type="checkbox"/> pour la France métropolitaine	30 €
<input type="checkbox"/> pour les DOM/TOM	37 € (par avion)
<input type="checkbox"/> pour l'Europe	35 €
<input type="checkbox"/> pour le reste du monde	38 €
3) Tarifs d'adhésion 2010 au CGA :	
<input type="checkbox"/> Cotisation individuelle :	25 €
<input type="checkbox"/> Cotisation couple :	40 €
Règlement :	
- France : par chèque (à l'ordre du CGA) ou par virement	
- étranger : par chèque ou par virement	
Les frais bancaires sont à la charge du cotisant	
Virement :	
exclusivement sur le compte CIC, compte n° 30087 33041 00061873001 97	
IBAN : FR76 3008 7330 4100 0618 7300 197	
BIC : CMCIFRPP	

Joindre le chèque à la demande d'inscription. L'abonnement commence toujours au mois de janvier.

✂

Demande d'inscription et abonnement / abonnement simple / inscription / au CGA pour 2010 :

Je soussigné(e),

Prénom : Nom :

Adresse :

Année de naissance : Profession :

☎ : Fax :

E-mail : (1) Site Internet :

(1) L'indication des coordonnées Internet autorise le CGA à les publier sur son site. Une seule adresse e-mail est enregistrée. Cette adresse sert à la validation de votre inscription sur la liste de diffusion. En cas de changement en cours d'année, veuillez en informer le secrétariat puis refaire une demande sur la liste.

Demande à adhérer au CGA à partir de l'année 2010 :

choisit d'être rattaché à l'une (et une seule !) des sections suivantes : *Le choix d'une section n'est pas obligatoire*

- | | | | |
|---|--|--------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Brumath | <input type="checkbox"/> Ile de France | <input type="checkbox"/> Isère/Alpes | <input type="checkbox"/> Lorraine |
| <input type="checkbox"/> Mont-Ste-Odile | <input type="checkbox"/> Saverne | <input type="checkbox"/> Strasbourg | |

Le choix d'une section, non obligatoire, concerne d'abord les membres présents aux réunions.

Date : signature :

réservé au secrétariat

--